



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 15 avril 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
43	52

Date de convocation

9 avril 2025

**Finances – Compte
administratif 2024 - Budget
annexe Assainissement**

**N° de la délibération
2025-212**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 15 avril 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle La Fabrique à Larnage sous la présidence du 1^{er} Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Didier BUFFIERE, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, M. Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mmes Myriam FARGE, Valina FAURE, M. Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDELGRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Patrick CETTIER (pouvoir à M. Pascal BALAY), M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), M. Thierry DARD (représenté par son suppléant M. Didier BUFFIERE), M. Bruno FAURE (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Christiane FERLAY (représentée par sa suppléante Mme Christine FOUR), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Jean-Louis MORIN (pouvoir à M. Yann EYSSAUTIER), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Ingrid RICHIOUD (pouvoir à Mme Annie FOURNIER), M. Xavier AUBERT, Mme Lyliane BURGUNDER, Mme Amandine DEYGAS, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, Mme Sandrine PEREIRA, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, M. Pascal SEIGNOVERT.

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant les documents communiqués aux Conseillers d'Agglomération à l'appui de la convocation et de la note de synthèse et la présentation par le Vice-président en charge des Finances du compte administratif du Budget annexe Assainissement 2024 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT			DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 114 681,93 €				278 712,28 €	0,00 €	1 393 394,21 €
Opérations de l'exercice	4 114 960,19 €	4 298 365,86 €			2 022 645,03 €	2 137 383,34 €	6 137 605,22 €	6 435 749,20 €
ch 011 Charges à caractère général	1 310 823,81 €		ch 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	549 223,40 €	1 595 490,00 €	1 860 047,21 €	1 595 490,00 €	
ch 012 Charges de personnel	765 619,88 €		ch 041 Opérations patrimoniales	3 979,62 €		769 599,50 €	3 979,62 €	
ch 014 Atténuation de produits	66 000,00 €					66 000,00 €	0,00 €	
ch 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	1 595 490,00 €	549 223,40 €	ch 10 Dotations, fonds divers et réserves		84 585,71 €	1 595 490,00 €	633 809,11 €	
ch 65 Autres charges de gestion courante	111 392,99 €		ch 16 Emprunts et dettes assimilés	572 182,90 €	1 608,52 €	683 575,89 €	1 608,52 €	
ch 66 Charges financières	231 430,10 €		ch 13 Subvention		451 719,49 €	231 430,10 €	451 719,49 €	
ch 67 Charges exceptionnelles	23 840,12 €		ch 20 Immobilisations incorporelles	201 042,89 €		224 883,01 €	0,00 €	
ch 68 Dotations aux amortissements et provisions	10 363,29 €		ch 21 Immobilisations corporelles	413 356,17 €		423 719,46 €	0,00 €	
ch 70 Produits des services		3 587 111,73 €	ch 23 Immobilisations en cours	282 860,05 €		282 860,05 €	3 587 111,73 €	
ch 74 Dotations, sub, participations		81 253,17 €				0,00 €	81 253,17 €	
ch 75 Autres produits de gestion courante						0,00 €	0,00 €	
ch 76 Produits financiers						0,00 €	0,00 €	
ch 77 Produits exceptionnels		80 777,56 €				0,00 €	80 777,56 €	
Totaux	4 114 960,19 €	5 413 047,79 €			2 022 645,03 €	2 416 095,62 €	6 137 605,22 €	7 829 143,41 €
Résultat de clôture		1 298 087,60 €				393 450,59 €		1 691 538,19 €
Restes à réaliser					435 739,24 €	119 307,00 €	435 739,24 €	119 307,00 €
TOTAUX CUMULES (Totaux + RAR)	4 114 960,19 €	5 413 047,79 €			2 458 384,27 €	2 535 402,62 €	6 573 344,46 €	7 948 450,41 €
RESULTATS DEFINITIFS		1 298 087,60 €				77 018,35 €		1 375 105,95 €

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Considérant l'avis du Conseil des Maires du 2 avril 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 52 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le Compte administratif 2024 du Budget annexe Assainissement de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 15 avril 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 16/04/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo